

D2025-088

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PUY-DE-DÔME

MAIRIE de ROYAT



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de septembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de ROYAT, dument convoqué, s'est réuni en session ordinaire en mairie de Royat, sous la présidence de M. Jean-Pierre LUNOT, 1^{er} adjoint au Maire de Royat.

Date de convocation : 17 septembre 2025

Etaient présents : MM. LUNOT Jean-Pierre, BIGOURET-DENAES Christine, DOCHEZ Alain, COQUEL Isabelle, GAZET André, JOURDY Isabelle, MEYER Jean-Luc, CELSE Jean-Louis, BUONOCORE Jacqueline, JALLEY Philippe, SOLELIS Vérène, CANAVEIRA Antonio, CURNOL Stéphane, MAHE Lucie, BERNETTE Christian.

Absents/excusés : Marie-Anne JARLIER, Sophie MERCIER

Procurations : Marcel ALEDO à Jean-Pierre LUNOT

Géraldine MINGUET à Isabelle COQUEL

Delphine LINGEMANN à Isabelle JOURDY

Virginie MICHEL à Jean-Louis CELSE

Annie CHAUMETON à Jean-Luc MEYER

Bruno TIRADON à André GAZET

Arnaud BELZANNE à Christine BIGOURET-DENAES

Philippe JOUFFRET à Christian BERNETTE

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-27 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nombre de membres en exercice : 25

Nombre de membres présents : 15

Nombre de suffrages exprimés : 23 dont 8 procurations

M. Jean-Pierre LUNOT ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil municipal ; Mme MAHE Lucie a été désignée pour remplir cette fonction qu'elle a acceptée.

OBJET : Commission intercommunale d'Aménagement Foncier – Elections des propriétaires et désignation des propriétaires fonciers

Rapporteur: Mme Isabelle COQUEL, 7ème adjointe

D2025-088

Madame Isabelle COQUEL fait connaître que par lettre reçue en date du 27 juin 2025, Monsieur le Président du Conseil Départemental a le Conseil municipal à procéder à l'élection des propriétaires, appelés à siéger au sein de la commission intercommunale d'aménagement foncier.

Un avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie, le 10 juillet 2025.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après : Monsieur Jean-Luc TIRADON, Monsieur Thierry BARTHOMEUF, Madame Hélène AGID, qui sont de nationalité française ou assimilés d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

La liste des candidats est donc ainsi arrêtée.

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de procéder au vote à main levée.

En sa qualité de vice-président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme, Monsieur Jean-Pierre LUNOT se retire du vote.

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, au cours des tours successifs, Monsieur Jean-Luc TIRADON et Monsieur Thierry BARTHOMEUF sont élus membres titulaires ; Madame Hélène AGID est élue membre suppléant.

Il appartient également au Conseil municipal de désigner deux propriétaires forestiers titulaires et deux propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission en application de l'article L.121-5 du code rural et de la pêche maritime.

Dans ce sens, il est proposé de désigner Madame BESNARD (COUDERC) Christine, Monsieur ROCHETTE Maurice comme propriétaires forestiers titulaires et Monsieur TIRADON Bruno ainsi que Monsieur JURY Jean-Michel comme propriétaires forestiers suppléants pour siéger à ladite commission.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité pour cette commission intercommunale d'aménagement foncier de :

- ***prendre acte de l'élection par le Conseil municipal de deux propriétaires titulaires : Messieurs Bruno TIRADON et Thierry BARTHOMEUF, et d'un propriétaire suppléant : Mme Hélène AGID***
- ***désigner Madame BESNARD (COUDERC) Christine, Monsieur ROCHETTE Maurice, comme propriétaires forestiers titulaires et Monsieur TIRADON Bruno ainsi que Monsieur JURY Jean-Michel comme propriétaires forestiers suppléants pour siéger à la commission.***

Fait et délibéré et en séance, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Le 1^{er} adjoint,

Jean-Pierre LUNOT



Lucie MAHE,

Secrétaire de séance

